

DEC202260INC

Décision portant nomination de M. Constantin Vahlas en qualité de chargé de mission institut (CMI)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Sur proposition du directeur de l'Institut de Chimie ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Constantin Vahlas directeur de recherche 1^{ère} classe est nommé chargé de mission institut (CMI) auprès de l'Institut de chimie, à compter du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2022 pour 20% de son temps de travail.

Sa mission a pour objet d'assurer auprès d'un directeur adjoint scientifique le suivi des unités relevant de la thématique « Matériaux, Polymères, Matière Molle ».

Pour l'exercice de cette mission, Monsieur Constantin VAHLAS demeure affecté à l'UMR5085 - Centre interuniversitaire de recherche et d'ingénierie des matériaux (CIRIMAT) - Université Toulouse - Paul Sabatier, 118 route de Narbonne - 31062 TOULOUSE cedex 9.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 07.01.21

Pour le président-directeur général
et par délégation
Le Directeur Général Délégué à la Science
Alain Schuhl

